

11-INT-494



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 8 MARS 2011

Scanné le _____

Département des infrastructures.

Interpellation.

Transports publics régionaux. N'oublions pas les régions périphériques!

Dans un document élaboré par la Confédération et les CFF, nous lisons :

- *L'offre de base ZEB et les options de développement permettent de mettre en place un système qui répond à la demande de trafic ;*
- *Le concept de l'offre de base et des options de développement ZEB sont soutenus par les CFF, l'OFT et par les Cantons dans leur grand majorité ;*
- *Le concept ZEB offre une perspective de développement stable des transports publics en Suisse, condition nécessaire à la planification du trafic régional et d'agglomération ;*
- *Lié aux risques des NLFA, le financement ainsi que le calendrier de réalisation de ZEB est une question politique.*

Nous soutenons les efforts du Conseil d'Etat au développement des transports publics des lignes interrégionales en particulier de l'adaptation des infrastructures pour la circulation des trains à deux étages sur tout le réseau romand. Ce développement des transports publics des lignes interrégionales est à conjuguer avec le développement du Réseau Express Régional (RER).

Le Grand Conseil a refusé la réponse du Conseil d'Etat au postulat Ginette Duvoisin pour : Dynamiser les transports publics, aussi dans les régions décentralisées du Canton, par la mise en œuvre rapide du développement du RER vaudois. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat n'indique nullement les délais effectifs pour la deuxième étape de réalisation du RER Vaudois et en particulier des mesures de mises en œuvre du RER Vaudois sur les principales branches.

Dans sa réponse à l'interpellation de la députée Ginette Duvoisin, le Conseil d'Etat invite les députés à se reporter à la Stratégie cantonale de développement des transports publics, adoptée en septembre 2006 et intitulé «Vers une mobilité durable : les transports publics à l'horizon 2020 ». Un deuxième mandat de planification vient d'être signé entre le chef du département des infrastructures et les CFF pour étudier de manière plus détaillée comment développer à moyen terme l'offre du RER Vaudois et quels sont les investissements complémentaires d'infrastructure sur les autres lignes du réseau CFF. L'objectif pour la mise en place de la 2^{ème} étape de développement du RER Vaudois est l'année 2018.

Le message relatif à l'arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2011 prévoit en priorité A à une contribution fédérale de 22,4 millions de francs (40% du coût estimatif de 56,01 MCHF – base des prix octobre 2005) pour ces aménagements. Selon les résultats de ce deuxième mandat vaudois de planification, des mesures ponctuelles d'amélioration de l'offre pourront être réalisées avant l'horizon 2018, notamment en parallèle à la mise en œuvre du concept d'horaire « Romandie 2014 », actuellement à l'étude des CFF.

Dans le document « Vers une mobilité durable : les transports publics vaudois à l'horizon 2020 », il est dit dans les scénarios de rééquilibrage des tendances dans le flux pendulaires :
« Le scénario du rééquilibrage est notamment indispensable pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2015 par le plan OPair d'assainissement de l'air pour l'agglomération Lausanne-Morges, où se trouvent les secteurs les plus pollués du Canton. »

Or, il est impératif que les régions périphériques soient prises en considération dans le développement du trafic régional. Une offre des transports publics est indispensable : pour les personnes ne conduisant pas (notamment les enfants), pour assurer des rabattements sur l'armature

ferroviaire principale. Le Réseau express régional vaudois, les trains, les bus régionaux et les bateaux remplissent ces fonctions.

Comme déjà relevé, nous soutenons pleinement les démarches entreprises par le Conseil d'Etat pour des améliorations et de développement des infrastructures ferroviaires.

Au vu des différentes planifications et des améliorations des infrastructures pour les trains interrégionaux en Suisse romande, nous avons des craintes que le développement du RER dans certaines régions périphériques soit reportée, d'autant plus que l'accent est mis en particulier pour dans les agglomérations.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Selon la planification prévue dans la stratégie cantonale de développement des transports publics, le Conseil d'Etat peut-il garantir que le développement du RER s'effectuera selon le plan de mobilité durable à l'horizon 2020 ?
2. Le trafic régional des régions périphériques est un apport d'utilisateurs prépondérant pour les grandes lignes, le Conseil d'Etat maintiendra-t-il le développement et son financement du trafic régional dans les régions périphériques ?
3. Au vu des différents projets de développement de certaines lignes (Fribourg-Berne, Valais), le développement de la ligne du pied du Jura (Lausanne-Yverdon-les-Bains-Neuchâtel) sera-t-elle reportée ?
4. Le développement de ces lignes se fera-t-il aux détriments du trafic régional ?

Nous remercions d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour les réponses à cette interpellation.

Villars-Burquin, le 8 février 2011

(signé) Ginette Duvoisin

Penthalaz, le 8 février 2011

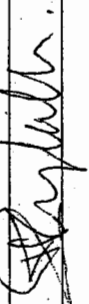
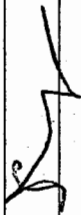
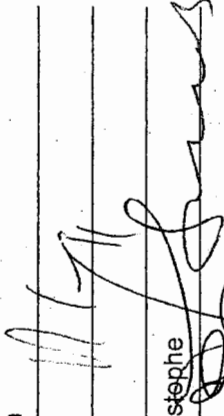





(signé) André Marendaz

Ne souhaite pas développer.

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dind Claudine
Aebj Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Bersth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Guignard Pierre	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane 	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe 
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale 	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe 	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Waither Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert 
Métraux Béatrice	Rithener Christiane 	Zwahlen Pierre